



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
30 avril 2012
Français
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

Cinquante-deuxième session

9-27 juillet 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

**Application des articles 21 et 22 de la Convention
sur l'élimination de toutes les formes de discrimination
à l'égard des femmes**

**Rapports des institutions spécialisées sur l'application
de la Convention dans les domaines qui entrent
dans le cadre de leurs activités**

**Rapport de l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture**

Résumé

Conformément à l'article 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les institutions spécialisées ont été invitées à soumettre au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à sa cinquante-deuxième session, des rapports sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités.

* CEDAW/C/52/1.



I. Introduction

1. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes examinera, à sa cinquante-deuxième session, les rapports nationaux des pays suivants : Bahamas, Bulgarie, Guyana, Indonésie, Jamaïque, Mexique, Nouvelle-Zélande et Samoa.

2. En sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) contribue au renforcement de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue entre les cultures par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. Sa stratégie à moyen terme pour 2008-2013 désigne l'égalité des sexes comme une des deux grandes priorités de l'Organisation. La mise en œuvre du plan d'action correspondant sur l'égalité des sexes pour 2008-2013 se traduit par a) une programmation axée sur la problématique hommes-femmes et b) la prise en compte de l'égalité des sexes dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO.

3. L'UNESCO est, dans le système des Nations Unies, un des principaux organismes chargés de veiller à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, dont l'article 10 dispose que « les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes afin de leur assurer des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation ». Le droit à l'éducation est au cœur même de la mission de l'UNESCO et fait partie intégrante de son mandat. Lors du Forum mondial sur l'éducation, qui s'est tenu à Dakar en 2000, 164 États se sont engagés à réaliser les objectifs de l'initiative Éducation pour tous, et ont recensé six objectifs à atteindre à l'horizon 2015. Les États, les organismes de développement, la société civile et le secteur privé travaillent de concert pour y parvenir. Le Cadre d'action de Dakar a prescrit à l'UNESCO de coordonner l'action de ces partenaires, en coopération avec les quatre autres organisateurs du Forum de Dakar (le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Banque mondiale). L'UNESCO axe ses activités sur cinq grands domaines : la concertation, le suivi, la communication, la mobilisation de fonds et le développement des capacités.

4. L'action que mène l'UNESCO en faveur de l'autonomisation des femmes, des droits des femmes et de l'égalité des sexes est guidée par sa stratégie à moyen terme pour 2008-2013, son programme et son budget bisannuels, son plan d'action 2008-2013 sur l'égalité des sexes, qui énonce la marche à suivre pour réaliser cet objectif prioritaire, la Convention, le Programme d'action de Beijing, et les résolutions et les instruments internationaux et régionaux portant sur les domaines d'action de l'Organisation.

5. La Division pour l'égalité des genres du Bureau exécutif de la Directrice générale de l'UNESCO œuvre en faveur de la réalisation de l'objectif prioritaire de l'égalité des sexes. Chargée des questions d'égalité des sexes à l'UNESCO, la Division, au sein du secrétariat, formule des orientations stratégiques et des recommandations, mène des activités de développement des capacités et coordonne des travaux de recherche de pointe afin de fournir aux États membres des avis éclairés sur les décisions à prendre. Elle veille par ailleurs à ce que la parité hommes-femmes soit respectée au sein du secrétariat de l'UNESCO.

II. Mesures prises par l'UNESCO pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention dans les pays dont le rapport sera examiné lors de la cinquante-deuxième session

Bahamas

6. En 2010, l'UNESCO a lancé un projet associant une station de radio, une bibliothèque et des jeunes des Caraïbes, et portant sur le pouvoir d'informer de la radio. Il s'agissait de donner à de jeunes hommes et femmes l'occasion de s'informer sur des questions variées – possibilités d'études, évolution professionnelle et violence à l'école – en vue de promouvoir la connaissance et la recherche, de l'école élémentaire à l'université et au-delà, par des formations pratiques dans le domaine des médias. Le projet a permis aux jeunes stagiaires de faire fonctionner une station de radio et de concevoir des émissions originales sur des questions variées – éducation, violence et discrimination à l'école, culture et alphabétisation. Il existe actuellement dans d'autres pays des Caraïbes des émissions de radio semblables animées par des jeunes.

Bulgarie

7. En 2011, la Commission nationale pour l'UNESCO de Bulgarie, en partenariat avec l'université de Sofia et L'Oréal Bulgarie, a lancé la deuxième édition du programme L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science », qui décerne des bourses à de jeunes chercheuses. Deux bourses de 5 000 euros chacune ont été attribuées à deux jeunes scientifiques pour leurs recherches sur une nouvelle méthode d'analyse des matériaux au moyen des technologies laser, et sur une nouvelle espèce d'algue qui est venue compléter la classification biologique. Ces bourses sont destinées à encourager les lauréates à mener des études scientifiques plus poussées et à embrasser des carrières dans le domaine des sciences de la vie.

8. En 2011, l'UNESCO et l'Université des sciences de l'information et de la documentation de Sofia ont organisé un atelier destiné à montrer comment améliorer la qualité de l'enseignement en utilisant les technologies numériques de manière innovante, et comment repenser, à cette fin, les politiques institutionnelles et les méthodes de travail. Les participants étaient des experts de renom, des hommes politiques, des universitaires, des enseignants, des chercheurs et des spécialistes des technologies de l'information et des communications venus de Bulgarie comme de l'étranger. L'atelier visait a) à recenser des politiques institutionnelles originales qui caractérisent les systèmes éducatifs et le rôle nouveau que doivent jouer les enseignants au XXI^e siècle, b) à proposer des stratégies en vue de mettre en œuvre des technologies et des méthodes d'enseignement originales, qui valorisent notamment l'accès des femmes et des filles aux technologies de l'information et des communications, c) à recenser des pratiques exemplaires à appliquer dans le cadre des politiques nationales et des initiatives du système éducatif du XXI^e siècle, d) à formuler des recommandations en faveur du partage du savoir et à promouvoir la coopération et la constitution de réseaux aux niveaux régional et mondial afin d'encourager l'utilisation des technologies de l'information et des communications

dans l'enseignement et de le mettre ainsi au diapason de l'ère numérique, tout en tenant compte des besoins particuliers des femmes et des filles.

Guyana

9. Unique en son genre au sein de l'ONU, le Programme international pour le développement de la communication de l'UNESCO, qui vise à promouvoir le développement des médias dans les pays en développement, a financé l'installation de studios de radio à l'Université du Guyana et dans son centre d'études en communication. À cette occasion, 5 professeurs et 25 étudiants, surtout des femmes, ont été initiés à l'utilisation de matériel de radio et à l'entretien des installations. La création de ces studios de radio donnera lieu à des stages de formation pratique à l'intention des quelque 150 étudiants inscrits chaque année.

10. En 2011, lors de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, un documentaire montrant comment parler du VIH et du sida et prendre en compte systématiquement l'égalité des sexes dans l'action menée par l'UNESCO dans ce domaine a été diffusé au Guyana, afin de donner aux enseignants les informations et l'assurance nécessaires pour pouvoir aborder ces questions délicates en classe. Conçu par le Bureau international d'éducation de l'UNESCO, ce documentaire donne des exemples concrets de méthodes pédagogiques fondées sur l'interaction et la participation, qui dépassent le cadre des méthodes théoriques utilisées par les enseignants pour parler du VIH et du sida. Le DVD comprend six modules, correspondant à différents types d'apprentissage et à différents niveaux, et qui montrent, par exemple, comment parler du VIH et du sida en classe dans le cadre de cours sur la santé et la vie de famille figurant au programme au Guyana, ce que les enseignants pensent de la sensibilisation au VIH et au sida, et ce qu'en disent des professeurs principaux, des chefs d'établissement, des dirigeants locaux, des parents et des experts du Ministère de la santé et du Ministère de l'éducation du Guyana ainsi que du Bureau international d'éducation. Les séquences ont été tournées dans des classes du Guyana, en présence d'élèves âgés de 5 à 13 ans, et dans un cours de formation pédagogique. Les situations présentées correspondent à la culture des Caraïbes mais peuvent aussi être utiles dans d'autres environnements culturels.

Indonésie

11. Le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a lancé récemment, en collaboration avec l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires, un projet d'émissions en faveur des femmes et des pauvres destinées aux radios locales. La radio locale est un des moyens les plus efficaces pour faire entendre la voix des femmes marginalisées et leur permettre d'exercer leur liberté d'expression. Les stations de radio partenaires du projet ont produit, en tout, 25 émissions destinées à des campagnes multilingues d'information sur la violence à l'égard des femmes (10 pour la radio et 16 pour la télévision), qui ont permis de sensibiliser le public à la violence et à la discrimination dont les femmes sont victimes, à la sécurité alimentaire, aux droits de la femme et à la santé des femmes.

12. Dans le cadre de l'initiative de l'UNESCO par laquelle les neuf pays en développement les plus peuplés partagent leurs expériences dans le domaine de l'éducation, échangent leurs pratiques exemplaires et suivent la mise en œuvre de

l'initiative Éducation pour tous, l'Indonésie a organisé, en 2011, un séminaire international sur l'alphabétisation des femmes, en coopération avec des organisations non gouvernementales et des associations nationales de femmes. Ce séminaire a été l'occasion de souligner combien ces organismes contribuaient, par l'alphabétisation, à améliorer la participation des femmes à la vie politique et leur intégration sociale. Les participants, des représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales des neuf pays de l'initiative et de pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ont discuté, à la lumière de leur expérience, a) des stratégies à élaborer pour faire participer davantage les femmes à la vie sociale, politique et culturelle, b) des ressources techniques et financières à mobiliser pour mettre en œuvre les programmes destinés aux femmes et aux filles défavorisées, c) des pratiques exemplaires à mettre en place pour éliminer l'illettrisme des femmes, et d) de la nécessité de favoriser l'accès des femmes à la libre entreprise.

Jamaïque

13. Le Bureau de l'UNESCO à Kingston a élaboré un projet destiné à donner à de jeunes femmes vulnérables les moyens de produire, d'utiliser et de diffuser dans les Caraïbes des documents sur le VIH/sida au moyen des technologies de l'information et des communications. Il s'agit d'apprendre à ces jeunes femmes, le plus souvent des mères adolescentes, à utiliser la radio, la télévision, la presse et les médias mobiles à cette fin. Fondé sur des stratégies de communication visant la modification des comportements et sur la participation des intéressées, ce projet devrait permettre aux femmes de développer leurs aptitudes à la vie sociale et d'apprendre à se protéger contre le VIH/sida. Les jeunes femmes joueront un rôle de premier plan dans la conception des supports de communication qui seront utilisés dans les centres multimédias locaux ainsi que d'autres organes d'information des Caraïbes. Elles seront aussi formées pour élaborer leur propre documentation sur des questions relatives au VIH/sida.

14. L'UNESCO a lancé un projet visant à lutter contre la délinquance et la violence des jeunes dans les Caraïbes par l'enseignement non scolaire, le sport et l'utilisation des technologies de l'information et des communications, afin de promouvoir une culture de paix, la non-violence et le civisme à l'école et dans la société et de limiter l'influence dévastatrice de l'insécurité, de la criminalité et de la violence sur la jeunesse. Il s'agit a) d'élaborer des programmes éducatifs personnalisés visant à éviter que les jeunes les plus vulnérables abandonnent leurs études et à les encourager à recourir à des mécanismes d'adaptation, à s'assurer des possibilités d'apprentissage et à développer des qualifications qu'ils pourront faire valoir sur le marché du travail, b) de former des éducateurs à des techniques d'enseignement non scolaire visant à doter les jeunes des connaissances et des compétences nécessaires pour communiquer, négocier et régler des conflits de manière constructive et pacifique, c) de montrer l'intérêt du sport et de l'éducation physique pour l'enseignement, la discipline, l'esprit sportif et la vie en bonne intelligence, et d) d'utiliser les technologies de l'information et des communications et les stratégies de communication visant la modification des comportements pour contribuer à la lutte contre la délinquance juvénile et la violence sexiste dans certaines communautés.

Mexique

15. Le Bureau de l'UNESCO au Mexique réalise un projet consistant à créer un modèle interculturel d'égalité des sexes dans les populations autochtones. L'objectif de ce projet est de faire mieux appliquer les lois qui répriment la violence à l'égard des femmes en engageant des négociations avec les autorités nationales, en formant des enseignants issus des populations autochtones du Chiapas et de l'Oaxaca, en créant un réseau d'établissements scolaires engagés dans la prévention de la violence sexiste et en élaborant une stratégie à mettre en œuvre dans les écoles.

16. Le Bureau de l'UNESCO de San José a lancé un projet visant à renforcer les capacités des journalistes radio qui travaillent sur la violence sexiste. Il s'agit d'organiser des ateliers de formation à l'intention de 40 journalistes radio – hommes et femmes – issus des communautés du Chiapas et du Michoacán afin qu'ils créent des émissions locales traitant des problèmes des femmes et qu'ils contribuent à faire parler davantage dans les médias des problèmes de violence sexiste et de discrimination dont les femmes sont victimes. À l'issue de ces ateliers, un réseau de journalistes radio chargés de continuer à diffuser les émissions dans leurs localités d'origine sera mis en place.

17. En collaboration avec les ministères de l'éducation concernés, l'UNESCO a mis au point un projet visant à mettre fin à la violence en Amérique centrale et au Mexique. Des décideurs, des enseignants et des étudiants apprendront, dans le cadre de formations, à créer un environnement pacifique et à prévenir la violence à l'école et dans la rue. Par ailleurs, le projet consistera à recenser les différentes formes de violence qui sévissent dans chaque pays, notamment la violence ethnique et sexiste, afin que des recommandations ciblées puissent être formulées.

18. Le professeur Susana López, spécialiste de génétique du développement et de physiologie moléculaire à l'Institut de biotechnologie de Cuernavaca, est une des cinq lauréates du Prix L'Oréal-UNESCO 2012 décerné dans le cadre du programme « Pour les femmes et la science ». Exemple à suivre pour la prochaine génération de chercheurs, M^{me} López a reçu une somme de 100 000 dollars pour sa contribution au progrès de la science et pour avoir trouvé comment les rotavirus tuaient 600 000 enfants chaque année.

19. Le Mexique a lancé une initiative visant à mieux former le personnel enseignant à des méthodes pédagogiques tenant compte des problèmes des femmes, l'objectif étant d'élaborer un modèle de prévention de la violence sexiste au sein des populations autochtones. Ce modèle, qui sera utilisé pour régler les problèmes de violence et d'insécurité à l'école, servira de base à une série d'ateliers destinés à doter les enseignants et les professionnels des médias locaux de moyens accrus pour développer chez les jeunes issus des populations autochtones des comportements non violents.

Nouvelle-Zélande

20. Pas d'information.

Samoa

21. Un projet a été mis au point en vue de développer l'éducation préscolaire et les soins à la petite enfance et d'améliorer la qualité de ces services non traditionnels. Le Ministère de l'éducation, des sports et de la culture de Samoa a rencontré récemment des éducateurs de la petite enfance pour examiner le rôle que doivent jouer les parents dans ce domaine. Le Samoa avait participé à l'étude sur les travaux des centres d'apprentissage locaux, qui avait donné lieu à l'élaboration d'un manuel d'information sur l'éducation parentale et d'un guide destiné aux animateurs. Ces ouvrages devraient à présent être adaptés afin de prendre en compte les besoins particuliers des filles et les possibilités d'études qui leur sont offertes. Les animateurs qui travaillent dans les centres d'apprentissage locaux dirigeront le programme d'éducation parentale, qui vise à mieux informer les parents sur l'éducation préscolaire et sur les moyens à mettre en œuvre pour aider celle de leurs enfants, en particulier des filles. La prochaine étape consistera à appliquer les recommandations formulées lors de la réunion de consultation avec les éducateurs pour a) améliorer la qualité de l'enseignement, par la sensibilisation du personnel enseignant et des équipes de direction aux questions d'égalité des sexes, le développement des programmes et l'évaluation des capacités à lire, écrire, compter et vivre en société à l'aune de points de référence, b) donner à l'État plus de moyens d'analyse, d'action, de planification et de suivi dans le domaine de l'éducation, et c) renforcer les partenariats entre l'UNESCO, les gouvernements et les partenaires de développement afin de promouvoir l'enseignement technique et la formation professionnelle dans le cadre des centres d'apprentissage locaux.

Tableau
Statistiques de l'éducation : taux brut de scolarisation et indice de parité des sexes de tous les pays présentant un rapport à la cinquante-deuxième session

Données	Année	Taux brut de scolarisation						Indice de parité des sexes pour le taux brut de scolarisation		
		Enseignement primaire		Enseignement secondaire		Enseignement supérieur		Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons			
Bahamas	2007	111	113	95	92	87	85	0,98	1,02	–
	2008	114	115	95	93	88	84	0,99	1,01	–
	2009	114	111	95	93	90	87	1,02	1,02	–
	2010	115	113	98	93	94	87	1,01	1,05	–
Bulgarie	2007	101	102	88	92	90	93	0,90	0,90	1,22
	2008	102	103	88	91	91	92	0,99	0,96	1,19
	2009	103	103	86	90	91	93	0,99	0,96	1,30
	2010	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Guyana	2007	94	92	93	93	64	57	1,02	1,00	2,12
	2008	92	89	96	89	68	55	1,03	1,07	1,43
	2009	86	83	96	90	73	57	1,03	1,06	0,98
	2010	86	83	96	87	83	73	1,03	1,10	2,50

Données		Taux brut de scolarisation						Indice de parité des sexes pour le taux brut de scolarisation		
		Enseignement primaire		Enseignement secondaire		Enseignement supérieur		Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons			
Indonésie	2007	114	119	72	71	55	56	1,95	1,00	0,99
	2008	114	117	70	70	55	57	0,97	0,99	0,91
	2009	115	119	75	75	61	63	0,96	0,99	0,95
	2010	119	117	77	77	62	63	1,01	1,00	0,89
Jamaïque	2007	85	87	98	93	94	81	0,97	1,05	–
	2008	86	90	98	93	95	85	0,96	1,05	2,24
	2009	87	91	96	95	100	93	0,95	1,01	2,20
	2010	87	91	94	91	100	90	0,90	1,03	2,28
Mexique	2007	112	114	87	82	60	57	0,98	1,06	0,97
	2008	113	115	90	84	61	57	0,98	1,07	0,87
	2009	114	116	90	84	62	57	0,98	1,07	0,97
	2010	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Zélande	2007	100	101	121	118	146	138	0,97	1,02	1,46
	2008	101	101	120	114	143	129	0,99	1,04	1,46
	2009	101	101	126	123	156	147	1,00	1,02	1,44
	2010	101	101	122	116	145	131	1,00	1,04	1,46
Samoa	2007	106	104	–	–	–	–	1,01	–	–
	2008	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	2009	103	103	90	78	82	67	0,90	1,15	–
	2010	109	107	91	79	85	68	1,01	1,14	–